

Insee Conjoncture

Auvergne



N°5

Mai 2015

**Le bilan économique 2014
La reprise économique se fait attendre**

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Dreal et Draaf. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
- n.s résultat non significatif
- € euro
- M Million
- Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	4
La reprise économique se fait attendre	
Emploi	6
La crise du secteur de la construction ne favorise pas une reprise de l'emploi salarié	
Chômage et politique d'emploi	8
Le marché du travail s'assombrit en 2014	
Démographie d'entreprises	10
Moins de créations et de défaillances d'entreprises en 2014	
Construction	12
Une année critique pour le secteur du logement	
Tourisme	14
En 2014, l'activité touristique progresse dans les campings mais recule dans les hôtels	
Transports	16
Pas d'améliorations pour le secteur routier	
Agriculture	18
Une année bien orientée pour la production laitière	
Faits marquants	20
Synthèse des faits marquants	
Définitions	22

Synthèse régionale

La reprise économique se fait attendre

Sandra Bouvet, Insee

L'année 2014 est encore marquée par la crise. Le secteur de la construction est particulièrement affecté tant par les destructions nettes d'emploi que les défaillances d'entreprises ou le nombre, en berne, de mises en chantier. L'emploi salarié se stabilise mais 8,9 % des actifs demeurent au chômage. Globalement le revenu des exploitations agricoles se maintient mais les situations divergent selon les activités.

Nouvelle dégradation sur le front de l'emploi

En Auvergne, en 2014, l'emploi salarié se stabilise. Cette stabilité résulte de créations nettes d'emplois dans le tertiaire marchand contrebalancées par des pertes dans la construction (-3,1 %) et l'industrie (-0,9 %). L'emploi salarié progresse ainsi suite à des créations dans les services aux entreprises et aux ménages. La Haute-Loire et le Puy-de-Dôme font partie de la vingtaine de départements français dont l'emploi salarié est plus important en 2014 qu'en 2013. En revanche, l'Allier et le Cantal continuent de souffrir de destructions d'emplois.

Après être devenue moins tendue au cours du second semestre de 2013, la situation sur le marché du travail se dégrade à nouveau en 2014. Ainsi, en fin d'année, 8,9 % des actifs auvergnats recherche un emploi soit, comme au niveau national, une progression de 0,4 point par rapport à l'année précédente. Les demandeurs d'emploi les plus âgés et ceux à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an sont les plus touchés par cette dégradation.

Moins de mises en chantier et baisse des autorisations de construction

La dégradation de l'emploi dans le secteur de la construction s'explique, en partie, par le recul des mises en chantier. Ainsi, en Auvergne, 5 400 logements sont commencés en 2014, soit 16,9 % de moins que l'année précédente. Cette diminution est sensiblement plus importante qu'au niveau métropolitain (-11,0 %). De plus, les autorisations de constructions de logements

continuent de décroître au cours de l'année, laissant penser que la situation ne devrait pas s'améliorer en 2015. En 2014, contrairement à l'année précédente, les surfaces de locaux industriels sont en net recul. En revanche, tout en restant à un niveau modeste, les ventes de logements neufs sont reparties à la hausse.

Moins de créations et de défaillances d'entreprises

En 2014, 8 140 entreprises sont créées en Auvergne, soit 1,5 % de moins qu'en 2013. A contrario, les créations augmentent au niveau métropolitain. C'est encore dans la construction que la diminution est la plus forte (-12,9 %). À l'inverse, les nouvelles entreprises sont plus nombreuses pour les services aux particuliers (+8,8 %). Vis-à-vis de 2013, les créations d'auto-entreprises sont plus importantes alors que les autres formes de créations sont en retrait.

Le bilan régional est mieux orienté concernant les défaillances d'entreprises. Elles sont nettement en retrait par rapport à 2013 (-5,4 %). Cette diminution tranche avec la quasi-stabilité nationale (-0,7 %). En Auvergne, le recul des défaillances est particulièrement élevé dans l'industrie (-28,1 %). En revanche, elles augmentent dans la construction et les services.

Une mauvaise année pour le tourisme auvergnat

En 2014, les touristes effectuent 2 085 790 séjours dans les hôtels auvergnats. Le nombre de nuitées est en recul de 3,4 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse est plus marquée qu'au niveau national (-1,4 %). À l'inverse, la fréquentation dans les campings s'améliore (+1,3 %) grâce à un allongement de la durée moyenne de séjour. L'activité 2014 est soutenue par la clientèle française, les touristes étrangers délaissez notamment les campings régionaux. La Haute-Loire est le département auvergnat où le tourisme souffre le plus : le nombre de

nuitées recule tant dans les hôtels (-5,9 %) que dans les campings (-5,0 %).

Difficultés persistantes dans les transports

En 2014, les immatriculations de véhicules neufs diminuent toujours (-1,5 %) alors qu'elles sont stables au niveau national. Par rapport à 2009, elles chutent ainsi de 27 %.

Quant au transport routier, le trafic interne à la région est dynamique, mais les entrées de marchandises dans le territoire se tassent à nouveau.

Le trafic aérien continue de progresser à un rythme toutefois plus modéré que par le passé. Cette croissance est portée par les services rendus sur lignes internationales alors que les lignes nationales assurent une activité en léger recul.

Des situations contrastées dans l'agriculture

En 2014, les résultats des moyennes et grandes exploitations auvergnates seraient stables. Toutefois, le coût des intrants nécessaires aux productions agricoles est en retrait tant pour les aliments des animaux, l'énergie que les engrains. Cette baisse de coûts ne compense pas systématiquement les baisses de valeur de certaines productions.

Les éleveurs laitiers bénéficient d'un contexte favorable dû à l'augmentation du prix du lait. En revanche, l'année 2014 est une année noire pour la production porcine, en France, comme en Auvergne.

Dans la région, les rendements des cultures végétales sont à un niveau satisfaisant. Toutefois, la qualité du blé est médiocre à cause d'un épisode exceptionnel de pluie début juillet. Les prix de vente moyens des productions végétales continuent de chuter en 2014. Le coût des intrants recule permettant ainsi une stabilité des revenus des exploitations.

Contexte national

En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affirme dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux stimuli extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,7 % en 2013.

1 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution

- Consommation des ménages
- Demande publique (1)
- Investissement privé
- Echanges extérieurs
- Variation de stocks
- Produit intérieur brut (PIB)

variation annuelle en %, contributions en points



(1) : y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de + 0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % après + 0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+ 2,4 % après + 1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+ 3,8 % après + 1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après une contribution neutre en 2013).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), les services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchet se replie fortement (- 0,7 % après + 0,5 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (- 3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+ 0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (- 2,1 % après + 2,2 %).

Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013).

L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013).

2 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2014	
	2012	2013	2014		
			En milliards d'euros		Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	+ 0,2	+ 0,7	+ 0,2	2 060,9	+ 0,2
Importations	+ 0,7	+ 1,7	+ 3,8	630,1	- 1,2
Consommation effective des ménages, dont :	+ 0,2	+ 0,6	+ 0,9	1 464,8	+ 0,7
- dépense des ménages	- 0,3	+ 0,4	+ 0,6	1 094,9	+ 0,3
- dépense individualisable des administrations	+ 1,5	+ 1,6	+ 1,6	546,0	+ 0,4
Consommation collective des administrations publiques	+ 1,4	+ 1,9	+ 0,8	175,9	+ 0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	+ 0,2	- 0,6	- 1,2	443,1	- 0,3
- entreprises non financières	- 0,2	+ 0,5	+ 2,0	248,8	+ 0,2
- ménages	- 2,1	- 1,5	- 5,3	98,8	- 0,3
- administrations publiques	+ 1,8	+ 0,1	- 6,9	75,2	- 0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	- 0,6	+ 0,2	+ 0,2	10,0	+ 0,2
Exportations	+ 2,5	+ 1,7	+ 2,4	593,6	+ 0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Emploi

La crise du secteur de la construction ne favorise pas une reprise de l'emploi salarié

En 2014, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles se replie très légèrement en Auvergne (-0,1 %). Le recul est un peu plus important en France métropolitaine, reflet d'une conjoncture économique toujours atone. La hausse des effectifs dans le tertiaire marchand permet de limiter les pertes en Auvergne. Le secteur de la construction subit les pertes d'emploi les plus importantes sur les deux territoires. Par ailleurs, les effectifs salariés continuent de fortement diminuer dans l'Allier (-1,2 %).

Anthony Faugère, Insee

Fin 2014, près de 277 900 salariés auvergnats travaillent dans le secteur marchand non agricole. Ils sont légèrement moins nombreux (-0,1 %) qu'il y a un an. Le recul est toutefois plus marqué en France métropolitaine, où il atteint 0,5 %. En Auvergne, depuis 2010, l'emploi (hors intérim) stagne. Comme l'an dernier, les régions du nord-est, ainsi que le Limousin et le Poitou-Charentes, sont les plus touchées par la contraction de l'emploi. Seules les régions Île-de-France et Corse dégagent un solde d'emplois légèrement excédentaire par rapport à 2013.

En 2014, les pertes d'emplois en Auvergne se concentrent sur les 2^e et 3^e trimestres. Sur cette période, près de 1 200 emplois sont supprimés. Les créations nettes d'emplois au 4^e trimestre (+705 salariés) permettent d'atténuer la baisse enregistrée en milieu d'année et pourraient présager un retournement de tendance. Cela ne se confirme pas au niveau métropolitain. Après avoir largement diminué au 3^e trimestre, le nombre de salariés stagne en fin d'année.

Le secteur de la construction en grande difficulté

En Auvergne, les créations nettes d'emploi dans le secteur tertiaire marchand ne compensent pas les baisses d'effectifs enregistrées par ailleurs.

En 2014, 1 260 salariés supplémentaires travaillent dans le tertiaire marchand, soit 0,7 % de plus qu'en 2013 (contre +0,1 % en France métropolitaine). C'est le meilleur résultat régional (sur le continent). Cette année, et contrairement à 2013, l'emploi intérimaire, comptabilisé dans le secteur tertiaire quelle que soit la mission réalisée, n'a que peu de poids dans cette évolution. Il augmente seulement de 0,8 %

après avoir grimpé de plus de 13 % l'an passé. Les créations nettes concernent, notamment, les services aux entreprises, l'information et la communication, et l'hébergement-restauration. En revanche, le commerce (-0,3 %) et les services immobiliers (-0,4 %) continuent de perdre des salariés.

La désindustrialisation se poursuit en Auvergne comme en France. L'emploi industriel décline de façon quasi-interrompue depuis le début des années 2000. Fin 2014, moins de 80 000 salariés auvergnats travaillent dans l'industrie contre plus de 100 000 fin 2001. Ils sont 0,9 % de moins qu'en 2013, soit une baisse équivalente à celle de l'année précédente. En France métropolitaine, le recul est encore plus marqué (-1,2 %). Seules deux régions sont épargnées.

Le secteur de la construction est en crise. Les entreprises du bâtiment pâtissent de la faible demande de construction neuve. En Auvergne comme en France métropolitaine, les destructions d'emplois s'intensifient. Les effectifs diminuent ainsi de 3,1 % en 2014 (contre -3,5 % en métropole). C'est la 6^e année consécutive de baisse en Auvergne. Aucune région française n'est épargnée.

L'Allier, département le plus touché par les pertes d'emploi

En 2014, la baisse de l'emploi salarié régional est largement imputable à la situation dans l'Allier. Pour la 7^e année consécutive, le nombre de salariés du secteur marchand non agricole y recule : -1,2 % par rapport à fin 2013, soit 760 emplois détruits. La légère hausse des emplois salariés dans le tertiaire marchand, malgré un recul de l'intérim, est loin de compenser la dégradation du marché du

travail pour l'industrie (-2,8 %) et la construction (-5,3 %). L'Allier se classe respectivement aux 88^e et 82^e rangs des départements au vu de l'évolution de l'emploi dans ces secteurs.

Le Cantal est le second département auvergnat marqué par une diminution des effectifs salariés marchands. Il accueille 0,5 % de salariés de moins fin 2014, une baisse équivalente à celle de l'an passé. À l'image de l'Allier, les effectifs augmentent légèrement dans le tertiaire marchand et se replient dans l'industrie (-2,1 %) et la construction (-0,9 %). Toutefois, la baisse dans ce secteur apparaît plus limitée : seulement trois départements français enregistrent des pertes plus faibles.

Au regard de la situation dans l'ensemble des départements français, celles de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme semblent plus favorables. En effet, ils font partie de la vingtaine de départements seulement qui créent un excédent d'emplois en 2014. Ainsi, le nombre de salariés altiligériens augmente légèrement de 0,3 %. Après avoir baissé en 2013, l'emploi tertiaire marchand repart nettement à la hausse (+1,3 %), soutenu par les créations nettes dans l'intérim. Par ailleurs, les effectifs stagnent dans l'industrie et diminuent de 2,1 % dans la construction. Dans le Puy-de-Dôme, la hausse globale du nombre de salariés (+0,2 %) est contrecarrée par les destructions d'emplois qui frappent la construction (-2,9 %). L'emploi industriel, lui, recule très légèrement. Comme dans les autres départements, le secteur tertiaire marchand est la source de créations nettes d'emplois (+0,9 %).

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)		en %
		Auvergne	France métropolitaine	Auvergne	France métropolitaine	
Industrie	79,8	- 0,9	- 1,2	- 1,6	- 2,0	
Industrie agro-alimentaire	12,9	- 1,5	+ 0,1	- 1,1	- 0,4	
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	6,9	+ 0,2	+ 1,0	+ 0,1	+ 0,2	
Biens d'équipement	5,6	+ 0,1	- 1,4	- 1,8	- 2,8	
Matériels de transport	2,8	+ 0,4	- 2,7	- 2,8	- 2,0	
Autres branches industrielles	51,6	- 1,1	- 1,7	- 1,8	- 2,9	
Construction	28,4	- 3,1	- 3,5	- 1,8	- 1,5	
Tertiaire marchand	169,6	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,3	
Commerce	55,3	- 0,3	- 0,5	- 0,5	- 0,2	
Transports	24,8	+ 0,6	- 0,5	+ 1,2	- 0,3	
Hébergement restauration	15,9	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,9	
Information communication	6,1	+ 1,7	+ 0,8	- 0,3	+ 0,3	
Services financiers	10,6	+ 0,8	+ 0,5	- 0,4	+ 0,2	
Services immobiliers	3	- 0,4	- 0,1	- 0,1	- 0,5	
Services aux entreprises	30,5	+ 2,2	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,9	
Services aux ménages	14,3	+ 1,5	+ 0,8	- 0,1	+ 0,7	
Intérim	9,2	+ 0,8	+ 0,1	+ 1,2	+ 1,1	
Total	277,9	- 0,1	- 0,5	- 0,5	- 0,4	

Note : données CVS.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

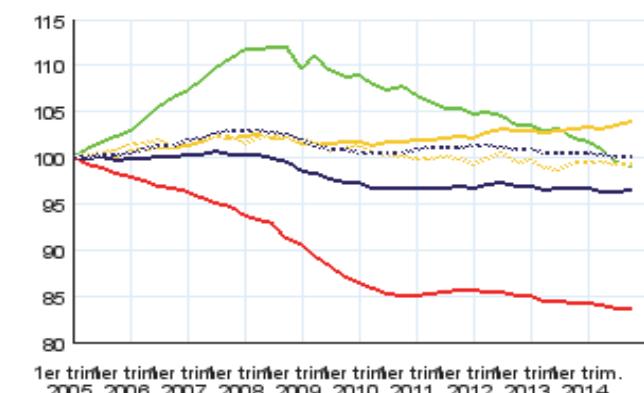
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Auvergne

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Auvergne
- Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

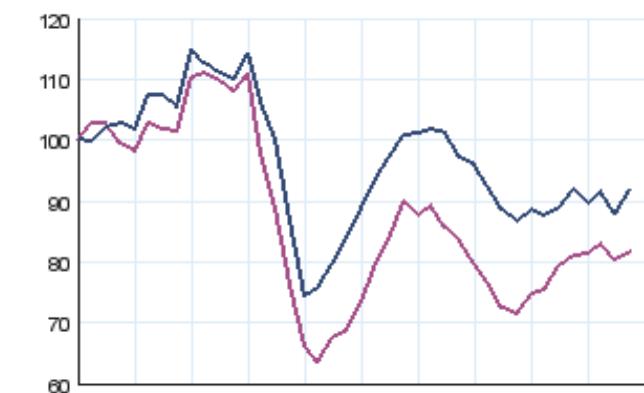
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

- Auvergne
- France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Emploi salarié par département et par secteur

2014T4 (en milliers)	Glissement annuel						en %
	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	Total	
Allier	62,3	- 2,8	- 5,3	+ 0,3	- 0,3	- 4,7	- 1,2
Cantal	24,5	- 2,1	- 0,9	+ 0,2	- 1,1	+ 1,5	- 0,5
Haute-Loire	39,8	- 0,1	- 2,1	+ 1,3	- 1,2	+ 8,7	+ 0,3
Puy-de-Dôme	151,2	- 0,2	- 2,9	+ 0,9	+ 0,1	+ 0,7	+ 0,2
Auvergne	277,9	- 0,9	- 3,1	+ 0,7	- 0,3	+ 0,8	- 0,1

Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage

Le marché du travail s'assombrit en 2014

En fin d'année 2014, le marché du travail se dégrade. En Auvergne, 8,9 % de la population active est au chômage contre 10,0 % en France métropolitaine. Sur un an, le taux de chômage augmente de 0,4 point dans les deux territoires. L'Allier et le Puy-de-Dôme sont les départements auvergnats les plus touchés par le chômage, mais aussi ceux où sa progression est la plus forte en 2014. Par ailleurs, les difficultés s'amplifient pour tous les actifs, notamment les demandeurs d'emploi les plus âgés et les plus anciennement inscrits à Pôle Emploi. Au 1^{er} semestre 2014, le recours au chômage partiel se réduit par rapport à 2013.

Alain Batifoulier, Insee

Forte hausse du taux de chômage

En Auvergne comme sur l'ensemble du territoire métropolitain, le marché du travail se détériore en 2014. Au 4^e trimestre, 8,9 % de la population active auvergnate est au chômage contre 10,0 % à l'échelon métropolitain. L'Auvergne, la Bretagne et Rhône-Alpes sont les régions où ce taux est le plus faible. En Auvergne, comme en France métro-politaine, le taux de chômage augmente de 0,4 point par rapport au 4^e trimestre 2013. En 2014, dans ces deux territoires, après avoir stagné au 1^{er} trimestre, il progresse de façon continue.

L'Allier est le département auvergnat dans lequel le chômage est le plus prégnant : il concerne 10,6 % de la population active. L'écart avec les autres départements de la région se creuse en 2014. En effet, c'est dans l'Allier où le chômage augmente le plus par rapport au 4^e trimestre 2013 (+ 0,6 point). Dans le Puy-de-Dôme, il croît au même rythme que la moyenne régionale. Ainsi, le taux de chômage concerne 8,7 % de la population active puydômoise fin 2014. En Haute-Loire, la hausse du chômage se limite à 0,2 point. Le Cantal est le seul département métropolitain, avec la Nièvre, à enregistrer un léger recul (- 0,1 point). L'écart entre le taux de chômage de la région et celui du Cantal continue donc de se creuser. Il s'élève à 2,5 points fin 2014. Avec 6,4 % de la population active au chômage au

4^e trimestre, le Cantal fait ainsi partie des départements français les plus épargnés.

Difficultés accrues sur le marché du travail

En Auvergne, plus de 102 000 personnes sont inscrites à Pôle Emploi au 31 décembre 2014 (catégories A, B et C confondues - Données brutes). Près des deux tiers n'ont exercé aucune activité au cours du mois (catégorie A). Le nombre de ces demandeurs d'emploi augmente ainsi de 5,6 % sur un an, soit 0,2 point de moins qu'en France métropolitaine. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi progresse dans tous les départements français. La Haute-Loire et le Cantal font partie de ceux où la hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A est la plus limitée (+ 2,2 %).

En Auvergne, le nombre de femmes inscrites comme demandeuses d'emploi en catégorie A, B et C, croît moins vite que celui des hommes (+ 5,6 % contre + 6,6 % sur un an). Le constat est le même pour les demandeurs de la seule catégorie A. La dégradation du marché du travail concerne en premier lieu les demandeurs de 50 ans et plus. Leur nombre s'accroît de 9,7 % sur un an. En catégorie A, une demande sur quatre émane de ces séniors. Les jeunes, quant à eux, sont un peu moins touchés. Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans augmente plus faiblement (+ 2,1 % toutes catégories confondues).

Fin 2014, ils représentent 16 % des demandeurs d'emploi auvergnats.

Enfin, les personnes inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an deviennent également beaucoup plus nombreuses (+ 7,1 % sur un an) que fin 2013. En décembre 2014, Elles représentent 45,5 % des demandes de catégorie A, B et C.

Le recours au chômage partiel se réduit

Pour s'adapter aux variations de leur activité tout en évitant de licencier leur personnel, les entreprises recourent aussi au chômage partiel (ou activité partielle). Ce dispositif leur permet, quand elles sont confrontées à des difficultés économiques passagères, de réduire ou de suspendre temporairement l'activité de tout ou partie de leurs salariés. Les employés soumis au chômage partiel perçoivent une rémunération, inférieure à leur salaire contractuel. Cette rémunération est financée par l'État et l'entreprise, et dans certains cas par l'Unédic.

En Auvergne, depuis 2011, le nombre d'heures consommées dans le cadre du recours au chômage partiel ne cesse de croître (+ 129,8 % entre 2011 et 2012, + 33,5 % entre 2012 et 2013). En 2014, la tendance semble s'inverser puisque le nombre d'heures consommées au cours du 1^{er} semestre (274 600) est inférieur de 9,1 % à celui enregistré en 2013 sur la même période.

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4 (en points de %)
Allier	10,0	10,2	10,2	10,5	10,6	+ 0,6
Cantal	6,5	6,4	6,4	6,5	6,4	- 0,1
Haute-Loire	8,2	8,2	8,2	8,5	8,4	+ 0,2
Puy-de-Dôme	8,3	8,4	8,4	8,6	8,7	+ 0,4
Auvergne	8,5	8,6	8,6	8,8	8,9	+ 0,4
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	+ 0,4

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

Auvergne France métropolitaine

en % de la population active



1er trim. 2005 2nd trim. 2005 3rd trim. 2005 4th trim. 2005 1er trim. 2006 2nd trim. 2006 3rd trim. 2006 4th trim. 2006 1er trim. 2007 2nd trim. 2007 3rd trim. 2007 4th trim. 2007 1er trim. 2008 2nd trim. 2008 3rd trim. 2008 4th trim. 2008 1er trim. 2009 2nd trim. 2009 3rd trim. 2009 4th trim. 2009 1er trim. 2010 2nd trim. 2010 3rd trim. 2010 4th trim. 2010 1er trim. 2011 2nd trim. 2011 3rd trim. 2011 4th trim. 2011 1er trim. 2012 2nd trim. 2012 3rd trim. 2012 4th trim. 2012 1er trim. 2013 2nd trim. 2013 3rd trim. 2013 4th trim. 2013 1er trim. 2014

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

Demandeurs d'emploi au
31/12/2014
(en milliers)

Évolution 2014/2013
(en %) (1)

	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	49,0	33,8	+ 6,6	+ 6,0
Femmes	53,2	30,4	+ 5,6	+ 5,1
Moins de 25 ans	16,8	10,5	+ 2,1	+ 0,7
25 à 49 ans	61,3	37,3	+ 5,8	+ 5,3
50 ans ou plus	24,1	16,5	+ 9,7	+ 9,7
Inscrits depuis un an ou plus	46,5	nd	+ 7,1	nd
Auvergne	102,2	64,2	+ 6,1	+ 5,6
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	+ 6,4	+ 5,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014.

Note : données brutes.

Source : Pôle emploi ; DARES.

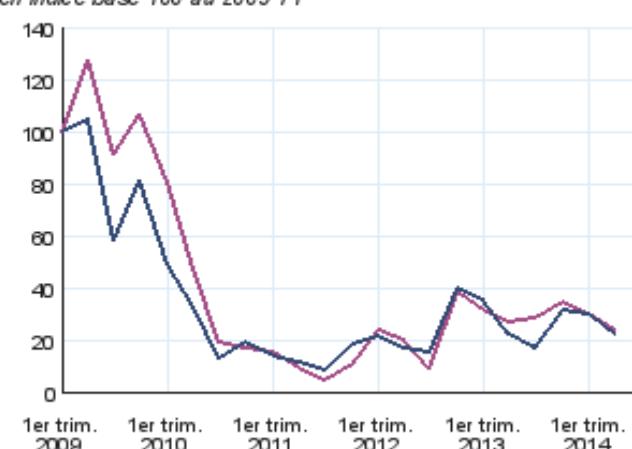
Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Heures consommées d'activité partielle

Auvergne France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T1



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, extraction Sinapse.

Démographie des entreprises

Moins de créations et de défaillances d'entreprises en 2014

Au cours de l'année 2014, 8 137 entreprises sont créées en Auvergne, soit 1,5 % de moins que l'année précédente. En revanche, le nombre d'immatriculations est en hausse au niveau national (+ 2,6 %). En Auvergne, les créations par auto-entreprise sont les seules à progresser. Les autres formes de création subissent un recul, notamment celles basées sur une société.

En Auvergne, les créations d'entreprises diminuent dans tous les départements sauf dans le Cantal. Par ailleurs, la plupart des secteurs d'activité sont touchés par le phénomène, en particulier la construction. Seul le secteur des services aux particuliers connaît une hausse des créations.

En Auvergne, les défaillances d'entreprises prononcées en 2014 reculent de 5,4 % sur un an contre - 0,7 % en moyenne nationale.

Alain Batifoulier, Insee

L'auto-entreprise prend le pas sur les formes traditionnelles de création

En Auvergne, en 2014, 8 137 entreprises marchandes non agricoles (données brutes) sont créées, soit une baisse de 1,5 % par rapport à 2013. L'évolution est inverse au niveau national (+ 2,6 %). L'Auvergne se classe ainsi parmi les régions dont les créations diminuent le plus.

Comme à l'échelon national, plus d'une entreprise immatriculée sur deux est une auto-entreprise. Les créations sous ce régime augmentent de 2,1 % sur un an contre + 3,5 % en moyenne métropolitaine. En revanche, les autres formes de création régressent. Les immatriculations d'entreprises individuelles reculent de 4,0 % (- 2,9 % pour l'ensemble des régions métropolitaines). Les créations de sociétés perdent également du terrain (- 5,7 %), alors qu'elles augmentent à l'échelon France métropolitaine (+ 4,4 %).

Les créations d'entreprises diminuent dans tous les départements auvergnats, excepté dans le Cantal. La Haute-Loire est le département le plus touché avec une baisse de 6,2 %, malgré une stabilisation du nombre de créations d'auto-entreprises. Dans l'Allier, le recul de l'ensemble des créations atteint 2,2 % par rapport à 2013. Les différentes formes de création subissent une perte du même ordre. Dans ces deux départements, le volume de créations est à son plus bas niveau depuis l'instauration du statut d'auto-entrepreneur. Dans le Puy-de-Dôme, les créations demeurent relativement stables dans leur ensemble (- 0,7 %). Seules les auto-entreprises progressent (+ 4,4 %). Les autres créations (entreprises individuelles et sociétés) perdent plus de 5 % par rapport à 2013. À l'inverse, dans le Cantal, le nombre de créations d'entreprises

progresse de 5,3 %. En effet, la diminution des créations de sociétés est largement compensée par la hausse d'entreprises individuelles.

Les services aux particuliers, terrain favorable aux créations

En Auvergne, les créations d'entreprises diminuent dans tous les secteurs d'activité, hormis les services aux particuliers. Au niveau national, le secteur de la construction est le seul à ne pas bénéficier d'une hausse des créations.

Au niveau régional, le recul accentué des créations dans la construction résonne comme un signal supplémentaire aux difficultés que traverse le secteur. Il atteint 12,9 % par rapport à 2013 (- 2,7 % en moyenne nationale). De plus, le total de 2014 se situe très en retrait de la moyenne des cinq années précédentes (- 15,3 %). Il constitue le point le plus bas depuis 2009. Dans ce secteur, toutes les formes de création sont plus faibles qu'en 2013. Dans l'industrie, les créations sont nettement en retrait par rapport à l'année précédente (- 6,1 %) alors qu'elles progressent au niveau national (+ 5,5 %). Cette diminution résulte d'un fort recul des créations de sociétés et d'entreprises individuelles (hors auto-entreprises), supérieur à 14 % dans les deux cas. La hausse des créations d'auto-entreprises permet d'atténuer cette évolution.

Dans le secteur du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration, le nombre de créations se réduit de 1,3 % par rapport à 2013 (+ 3,3 % au niveau national). Les créations d'entreprises individuelles (hors auto-entreprise) chutent de près de 16 %. La compensation émane principalement des créations d'auto-entreprises.

Dans les services aux entreprises, l'ensemble des créations de 2014 est inférieur de 1,8 % à celui de l'année précédente. Celles en auto-entreprise reculent de 1,3 %. La progression des créations d'entreprises individuelles hors auto-entreprises ne compense qu'en partie cette baisse. Dans les services aux particuliers, les créations augmentent globalement de 8,8 %. Si les créations de sociétés sont stables, celles des entreprises individuelles de tout type augmentent notablement.

Baisse significative des défaillances d'entreprises

En Auvergne, 980 défaillances d'entreprises sont prononcées au cours de l'année 2014 (données brutes), soit une baisse de 5,4 % par rapport à 2013. Le recul est nettement plus marqué qu'au niveau national (- 0,7 %). Cette diminution profite à tous les départements auvergnats. Elle est particulièrement forte en Haute-Loire (- 9,4 %). Toutefois le niveau des défaillances reste supérieur à la moyenne des cinq années précédentes

En Auvergne, la baisse des défaillances d'entreprises entre 2013 et 2014 repose principalement sur l'industrie (- 28,1 %) et le commerce, transports, hébergement-restauration (- 5,1 %). Ces diminutions sont plus fortes qu'en moyenne nationale. En revanche, les secteurs de la construction et des services subissent une hausse. Dans ce dernier, le nombre de défaillances progresse de 6,4 % alors qu'il est en recul de 2,1 % pour l'ensemble de la métropole. Les services aux particuliers enregistrent la plus forte hausse (+ 16,2 %).

Démographie des entreprises

1 Créations d'entreprises par département

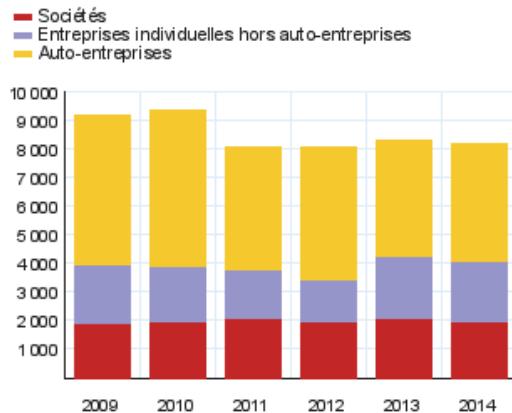
	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneur	Ensemble		en %
				Évolution 2014/2013	Évolution 2014/2013	
Allier	-1,8	-2,0	-2,4	1 930	-2,2	
Cantal	-11,9	+16,0	+8,4	690	+5,3	
Haute-Loire	-9,2	-13,5	-0,3	1 261	-6,2	
Puy-de-Dôme	-5,3	-5,8	+4,4	4 256	-0,7	
Auvergne	-5,7	-4,0	+2,1	8 137	-1,5	
France métropolitaine	+4,4	-2,9	+3,5	534 454	+2,6	

Note : données brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises dans la région Auvergne



Note : nombre de créations brutes

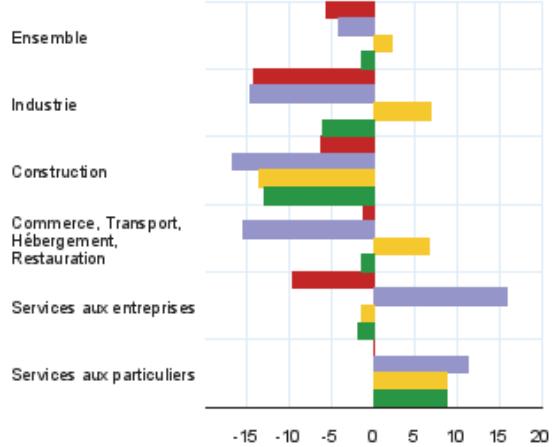
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Auvergne

— Sociétés
— Entreprises individuelles hors auto-entreprises
— Auto-entreprises
— Ensemble

en %



-15 -10 -5 0 5 10 15 20

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements).

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014 dans la région Auvergne

— Auvergne — France Métropolitaine

en %

Ensemble (1)

Industrie

Construction

Commerce, Transport, Hébergement, Restauration

Services aux entreprises

Services aux particuliers (2)

-25 -20 -15 -10 -5 0 5 10 15 20

(1) : y compris agriculture.

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 09/02/2015).

Construction

Une année critique pour le secteur du logement

En 2014, les mises en chantier de logements diminuent de près de 17 % en Auvergne. Le marché de la promotion privée se redresse par rapport au niveau plancher très faible atteint en 2013, mais le niveau des transactions reste encore peu élevé. En 2014, les autorisations de construction de logements continuent de décroître. Elles atteignent un niveau historiquement bas de 5 200 autorisations. Tous les segments du marché -logements individuels comme collectifs- sont concernés, mais la déprise est plus forte pour les appartements. Dans les quatre départements auvergnats, la tendance est la même. Toutefois le Cantal et l'Allier sont particulièrement touchés. Les autorisations de locaux d'activités, quant à elles, reculent en 2014. Elles sont moins nombreuses qu'en 2012, année déjà plutôt faible. Cette baisse de l'ensemble des permis de construire en 2014 laisse présager une année 2015 plus que morose.

Jean-Yves Pouyet, Dreal

Les mises en chantier de logements connaissent un recul conséquent

En Auvergne, 5 400 logements sont mis en chantier en 2014. Ce niveau d'activité est en repli de 16,9 % par rapport à l'année 2013. En France métropolitaine, le nombre de logements commencés baisse seulement de 11,0 % durant la même période.

Dans la région, c'est l'activité dans le secteur de la maison individuelle qui est la plus dégradée (-23,6 % par rapport à 2013). Dans le collectif la baisse est beaucoup moins conséquente (-3,8 % par rapport à 2013).

Les ouvertures de chantier reculent dans les quatre départements auvergnats, entre -37,4 % dans l'Allier et -7,7 % dans le Puy-de-Dôme.

La promotion privée : un niveau d'initiatives et de transactions encore bas mais en progression

En 2014, la baisse des ventes de logements neufs enregistrée depuis 2006 semble enrayer avec un rebond significatif des transactions (+13 %) par rapport à 2013. Toutefois le niveau des transactions s'établit à un niveau encore bas. Après le boom des années 2004-2007 (mise en place des dispositifs de défiscalisation), pendant lesquelles le volume annuel des mises en vente et des transactions dépassait les 1 500 unités, seulement 500 logements sont proposés à la vente en 2014 et 522 sont vendus. Toutefois ces niveaux représentent tant pour l'offre que la demande une amélioration du marché par rapport à 2013 (soit 339 mises en ventes pour 469 ventes).

Conséquences d'un nombre important d'abandon de projets et du différentiel ventes/mises en ventes légèrement positif,

le stock de logements proposés à la vente diminue fortement en 2014 (-31,5 %). Il atteint 452 unités, ce qui représente moins d'un an de commercialisation.

Le logement collectif, avec 465 appartements vendus, représente 89 % des transactions de la promotion privée régionale en 2014. Les ventes d'appartements neufs progressent de 13,1 % par rapport à l'année précédente, soutenues par une très légère baisse des prix. Toutefois les prix moyens des appartements se fixent aux alentours de 2 900 €/m² ce qui place l'Auvergne parmi les régions les moins chères de métropole pour ces biens immobiliers. Par ailleurs, les transactions se concentrent sur l'agglomération clermontoise. Au niveau métropolitain, le marché est encore orienté à la baisse avec un recul annuel de 17,6 % des ventes de maisons et de 2,4 % des ventes d'appartements.

Les autorisations de logements en forte baisse en Auvergne

Au cours de l'année 2014, 5 200 permis de construire sont accordés en Auvergne (estimations en dates réelles). Ce niveau représente une diminution de 19,5 % vis-à-vis de 2013 qui s'inscrivait déjà en repli de 11,3 % par rapport à l'année précédente. Ce niveau d'autorisations apparaît comme l'un des plus faibles jamais observé dans la région. En 2009, au plus fort de la crise économique, les autorisations s'étaient repliées aux alentours de 7 100 logements. En France métropolitaine, le nombre de logements autorisés diminue également en 2014 mais de façon moins marquée (-10,6 %).

En Auvergne, le nombre de permis de construire diminue plus fortement dans le secteur du logement collectif et de la

résidence (-24,6 %) que dans celui de la maison individuelle (-16,1 %).

Les autorisations reculent dans les quatre départements auvergnats, avec plus ou moins d'intensité. Dans le Cantal et l'Allier, les baisses enregistrées sont les plus conséquentes, respectivement -35,0 % et -29,3 %. Le constat, également inquiétant, est toutefois moins marqué en Haute-Loire (-14,2 %) et dans le Puy-de-Dôme (-15,7 %). Ce faible niveau d'initiative laisse présager une année 2015 terne quant à l'activité du secteur du logement.

Diminution des surfaces autorisées de locaux non résidentiels

En Auvergne, 905 000 m² de locaux non-résidentiels bénéficient d'un permis de construire en 2014, soit une diminution de 22,6 % par rapport à l'année précédente. Au niveau métropolitain, la baisse observée est deux fois plus faible.

En Auvergne, à l'exception de l'hébergement hôtelier pour lequel les surfaces progressent de 15,1 %, toutes les autorisations de locaux non-résidentiels déclinent avec plus ou moins d'intensité. Les surfaces commerciales et celles destinées aux entrepôts chutent respectivement de 37,6 % et 40,1 %. Celles des exploitations agricoles ou forestières, représentant près de la moitié des surfaces autorisées, reculent de 21,2 %. Le secteur industriel, avec une perte de surface de 0,9 %, apparaît quasi stable. Par nature, l'évolution des surfaces autorisées au niveau régional apparaît très fluctuante d'une année sur l'autre. Mais depuis 2005, la baisse des surfaces de locaux autorisés en Auvergne atteint 37 points contre 19 en France métropolitaine.

1 Logements autorisés par département

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	en %
Allier	700	- 29,3	- 15,2	
Cantal	500	- 35,0	- 5,9	
Haute-Loire	900	- 14,2	- 11,7	
Puy-de-Dôme	3 200	- 15,7	+ 0,9	
Auvergne	5 200	- 19,5	- 5,7	
France métropolitaine	356 800	- 10,6	- 2,5	

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SoeS, Sit@del2.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

- Locaux autorisés - Auvergne
- Locaux commencés - Auvergne
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Auvergne		France métropolitaine		
	Surfaces autorisées en 2014 (en milliers de m²)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)
Artisanat	39	- 16,8	+ 80,4	+ 5,2	+ 42,1
Bureaux	39	- 10,7	- 7,5	- 22,3	- 1,5
Commerce	109	- 37,6	+ 12,7	- 14,1	+ 0,6
Entrepôt	65	- 40,1	+ 11,0	+ 8,3	- 6,6
Exploitation agricole ou forestière	421	- 21,2	- 0,6	- 13,5	- 2,0
Hébergement hôtelier	21	+ 15,1	+ 5,3	- 16,1	+ 3,5
Industrie	87	- 0,9	- 11,3	- 2,0	- 14,9
Service public ou d'intérêt collectif	123	- 19,9	+ 1,7	- 19,7	- 0,9
Ensemble	905	- 22,6	+ 1,3	- 11,5	- 3,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SoeS, Sit@del2.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Auvergne

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

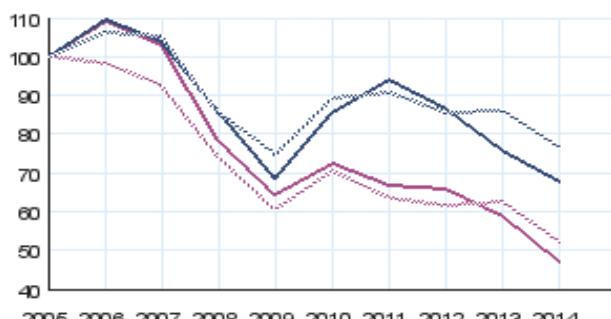
Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SoeS, enquête ECLN.

3 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Auvergne
- Logements commencés - Auvergne
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels et collectifs.

Source : SoeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

Tourisme

En 2014, l'activité touristique progresse dans les campings mais recule dans les hôtels

En 2014, la fréquentation touristique se réduit davantage en Auvergne qu'en France métropolitaine (- 1,8 % contre - 0,8 %). En effet, les nuitées dans les hôtels de la région se replient de 3,4 % par rapport à 2013. Cette diminution induit une forte réduction de nuitées de la clientèle française. En revanche, les nuitées sont en légère hausse dans les campings, une progression plus marquée en Auvergne qu'en métropole. Cette augmentation de fréquentation est tirée par les touristes français alors que la clientèle étrangère se replie. En Auvergne, seule la Haute-Loire totalise moins de nuitées de campeurs qu'en 2013.

Daniel Gras, Insee

En Auvergne, en 2014, la fréquentation touristique est en retrait par rapport à l'année précédente. Ainsi, le nombre de nuitées passées dans les hôtels et campings de la région est en retrait de 1,8 %.

Hôtels : une activité encore en recul

En 2014, l'activité touristique dans l'hôtellerie auvergnate se replie de manière plus marquée que l'année précédente. Les touristes effectuent 2 085 790 séjours en 2014, soit 3,9 % de moins que l'année précédente. C'est le plus bas niveau observé depuis 2010. Au niveau national, ce repli est plus faible (- 1,1 %). La durée moyenne des séjours reste stable aux deux niveaux géographiques. Ainsi, la fréquentation des hôtels diminue plus fortement en Auvergne. Le nombre de nuitées y est en repli de 3,4 %, contre - 1,4 % en France métropolitaine. Avec 3 359 150 nuitées, l'Auvergne se place au 16^e rang des régions métropolitaines.

Contrairement à l'année précédente, les étrangers soutiennent l'activité hôtelière auvergnate. Sur un an, leurs nuitées progressent de 7,4 % alors qu'elles diminuent de 0,3 % en métropole. Cependant, cette éclaircie ne compense pas la réduction des nuitées de la clientèle française (- 4,6 %). Les touristes étrangers demeurent en effet nettement minoritaires parmi la clientèle hôtelière en Auvergne : ils réalisent seulement 11 % des nuitées contre 37 % en France métropolitaine. L'Auvergne est, avec les Pays-de-la-Loire, la région où cette part est la plus faible. Les hôtels auvergnats attirent surtout des touristes originaires d'Europe (84 % des nuitées étrangères), principalement du Royaume-Uni (15 %), de Belgique (14 %) et d'Allemagne (12 %). En 2014, les nuitées des Belges sont en recul alors que

celles des Anglais et des Allemands progressent.

Sur l'ensemble de l'année, les hôteliers ne louent que 46,5 % des chambres disponibles. Le recul du taux d'occupation par rapport à 2013 (- 1,6 point) s'explique par une baisse du nombre de chambres occupées (- 2,7 %) et par une légère progression de la capacité d'accueil (+ 0,7 %). L'Auvergne présente ainsi le plus faible taux d'occupation après celui du Limousin. Les hôtels de chaîne ont un taux de remplissage plus élevé (58 %) que les hôtels indépendants (41 %).

En 2014, les nuitées diminuent dans les quatre départements auvergnats. La baisse la moins importante (- 2 %) est enregistrée dans le Cantal, la plus conséquente dans la Haute-Loire (- 6 %). L'année dernière, ce département était le seul de la région où la fréquentation hôtelière progressait.

Campings : une légère progression de la fréquentation grâce à la clientèle française

Malgré les pluies de juillet et le manque de chaleur en août, la fréquentation augmente légèrement dans les campings auvergnats. Ainsi, en 2014, 1 759 020 nuitées s'effectuent en Auvergne. Elles sont en hausse de 1,3 % par rapport à 2013, soit un point de plus qu'au niveau métropolitain. Cette progression est due à un allongement de la durée moyenne de séjour par rapport à 2013 (+ 0,2 jour). En revanche, elle est amoindrie par la diminution du nombre d'arrivées (- 2,5 %) alors qu'elles progressent au niveau national (+ 1,7 %). L'Auvergne occupe la 12^e place des régions avec 1,6 % de l'ensemble des nuitées réalisées dans l'Hexagone.

La fréquentation en hausse est portée par les touristes français. En Auvergne, elle

progresse de 2,9 %, soit 1,5 point de plus qu'en France. À l'inverse, la clientèle étrangère se replie plus fortement qu'en métropole : - 3,5 % contre - 1,8 %. En particulier, les Néerlandais et les Allemands fréquentent nettement moins les campings de la région cette année. Par ailleurs, les touristes étrangers restent, en moyenne, moins longtemps que les Français (3,5 contre 4,3 jours). Ils réalisent 24 % des nuitées régionales contre 33 % en France métropolitaine. La part des nuitées étrangères situe l'Auvergne en fin de classement juste devant les Pays-de-la-Loire et le Poitou-Charentes. Les Néerlandais assurent toujours près des deux tiers de la fréquentation étrangère en Auvergne, suivis par les Britanniques, les Allemands et les Belges.

En 2014, les touristes de passage dans la région délaissent les emplacements nus dont la fréquentation diminue de 3,7 % par rapport à l'été précédent. À l'inverse, ils privilégient les emplacements équipés d'un hébergement de type mobile-home, chalet ou autre habitation de loisir (+ 10,8 %). Ces derniers permettent une occupation plus régulière sur la saison. Entre mai et septembre, le taux d'occupation des emplacements locatifs atteint 43 %, soit deux fois celui des emplacements traditionnels. Il place l'Auvergne au 17^e rang des régions métropolitaines. Toutefois, dans les campings auvergnats, 37 % des nuitées s'effectuent sur des emplacements locatifs, soit 10 points de moins qu'au plan national. Contrairement aux autres départements auvergnats, la Haute-Loire subit une désaffection des campeurs : le nombre de nuitées recule de 5,0 %.

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels				Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère	Nombre de nuitées dans les campings				Part de nuitées effectuées en 2014
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)			2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	Par une clientèle étrangère	
Allier	767	-3,7	-1,0		10,4	Allier	+3,6	-2,4	24,0	30,6
Cantal	465	-2,0	-1,4		10,1	Cantal	+0,4	-1,0	19,8	35,1
Haute-Loire	311	-5,9	+2,7		12,7	Haute-Loire	-5,0	+5,6	41,6	35,1
Puy-de-Dôme	1 816	-3,2	+1,6		11,3	Puy-de-Dôme	+2,5	-1,0	21,1	40,7
Auvergne	3 359	-3,4	+0,6		11,1	Auvergne	+1,3	-0,4	23,8	37,4
France métropolitaine	198 509	-1,4	+1,0		36,7	France métropolitaine	+0,3	+1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Auvergne	France métropolitaine	Auvergne	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 399	53 862	-4,0	+0,8
3 étoiles	1 276	71 935	+1,6	-0,7
4-5 étoiles	266	44 287	+3,1	-0,0
Non classés	419	28 426	-17,3	-9,0
Total	3 359	198 509	-3,4	-1,4

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings				Part de nuitées effectuées en 2014
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	Par une clientèle étrangère	
Allier	257	+3,6	-2,4	24,0	30,6
Cantal	346	+0,4	-1,0	19,8	35,1
Haute-Loire	218	-5,0	+5,6	41,6	35,1
Puy-de-Dôme	937	+2,5	-1,0	21,1	40,7
Auvergne	1 759	+1,3	-0,4	23,8	37,4
France métropolitaine	109 743	+0,3	+1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Auvergne	France métropolitaine	Auvergne	France métropolitaine
1-2 étoiles	250	16 115	-4,1	+0,4
3-4-5 étoiles	1 303	86 605	+4,9	+0,6
Non classés	206	7 024	-11,8	-3,8
Total	1 759	109 743	+1,3	+0,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

- Nombre de nuitées - Auvergne
- Nombre d'arrivées - Auvergne
- Nombre de nuitées - France métropolitaine
- Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transport

Pas d'amélioration pour le secteur routier

L'Auvergne n'échappe pas à la spirale de la dégradation du marché automobile français. Néanmoins, la baisse du nombre d'immatriculations y est moins soutenue que les années précédentes. Le trafic routier de marchandises interne à l'Auvergne bénéficie d'une dynamique élevée en 2014 qui s'oppose aux évolutions nationales. Enfin, le trafic aérien régional progresse très légèrement, soutenu cette année par la fréquentation des aéroports de Clermont-Ferrand, d'Aurillac et du Puy-en-Velay.

Dominique Montagne, Thierry Pascal, Dreal

Nouvelle baisse des achats de véhicules en Auvergne

En Auvergne, les immatriculations de véhicules neufs régressent pour la cinquième année consécutive. En 2014, cette baisse (-1,5 %) est toutefois plus modérée que celle des années antérieures. En France métropolitaine, le volume des immatriculations est quasiment stable (+0,3 %). L'évolution régionale masque des situations départementales contrastées. Le nombre d'immatriculations recule fortement en Haute-Loire (-6,3 %). En revanche, le Cantal est le seul département auvergnat où les immatriculations de véhicules augmentent en 2014 (+4,4 %).

En 2014, environ 31 100 voitures particulières neuves sont immatriculées en Auvergne soit près de huit véhicules neufs sur dix. Ces immatriculations diminuent de façon continue depuis cinq ans (-27 % par rapport à 2009). Toutefois, le rythme de baisse s'affaiblit en 2014. Entre 2009 et 2013, le nombre d'immatriculations annuelles de voitures particulières auvergnates diminue de 7,4 % en moyenne. Le recul est de seulement 0,7 % entre 2013 et 2014. En métropole, ces immatriculations augmentent légèrement (+0,5 %). Cette situation régionale cache des évolutions départementales contrastées. La Haute-Loire et l'Allier sont les plus touchés : le nombre de véhicules particuliers immatriculés y recule respectivement de -5,7 % et -3,7 %. A contrario il augmente dans le Puy-de-Dôme et le Cantal (respectivement +1,4 % et +3,6 %).

En 2014, les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs (poids inférieur à 3,5 tonnes) déclinent en Auvergne (-3,6 %). En revanche, une légère reprise

semble se dessiner au plan national (+1,5 %). En retrait régulier depuis maintenant quatre ans, le marché régional se replie au même rythme en 2014. La chute importante de ces immatriculations en Haute-Loire contrecarre la dynamique positive enregistrée dans le Cantal.

Le marché régional des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes se contracte sensiblement moins cette année (-1,5 %), alors qu'une forte déprise est observée en France métropolitaine (-13,6 %).

Par ailleurs, les acquisitions nombreuses de véhicules de transport en commun réalisées dans la région l'année passée subissent un coup d'arrêt important en 2014 (-62,3 %). Seulement 58 unités sont immatriculées en Auvergne, nombre le plus faible enregistré depuis 2006. Cette tendance à la baisse s'observe également au plan national mais à un degré moindre (-15,2 %).

Situation contrastée du transport routier de marchandises

En France métropolitaine, l'activité globale du transport routier de marchandises se contracte de 3,1 % en 2014. Toutefois, le trafic interne résiste mieux (-0,4 %). L'activité auvergnate se démarque des évolutions nationales. Le trafic interne progresse de 5,3 %, plaçant l'activité 2014 parmi les meilleures depuis 2008.

Pour la 1^{re} fois, les flux sortants (2 661 Mtonnes-km transportés) sont supérieurs aux entrants. Ils se stabilisent par rapport au volume enregistré l'année dernière. Quant aux entrées sur le territoire, elles se tassent à nouveau. Elles

représentent ainsi 2 587 Mtonnes-km, plus faible volume enregistré depuis 2008.

Stabilisation de l'activité aéroportuaire en Auvergne

Pour la deuxième année consécutive, le trafic aérien régional progresse (+0,5 %). Près de 459 000 passagers ont ainsi fréquenté les aéroports auvergnats en 2014.

Cette situation repose sur l'activité des lignes nationales qui progresse de 2 % et concerne 81,5 % des passagers. A contrario, après une croissance exceptionnelle en 2013 de plus de 75 %, la fréquentation des lignes internationales régresse légèrement de 3,4 %. L'activité régionale s'oppose à la situation métropolitaine. La fréquentation des lignes nationales y diminue de 2,6 %. Les lignes internationales, quant à elles, attirent 4,2 % de voyageurs supplémentaires. Enfin, le trafic des voyageurs en transit, qui concerne un nombre de passagers plus restreint, chute de 27 % en Auvergne. En métropole, ce repli est plus limité (-12,5 %).

En 2014, l'aéroport de Clermont-Ferrand accueille plus de neufs vols auvergnats sur dix. Après une nette progression en 2013, la fréquentation se tasse très légèrement cette année (-0,3 %). En revanche, le nombre de passagers des aéroports d'Aurillac et du Puy-en-Velay-Loudes augmente à nouveau en 2014 après le recul enregistré l'année dernière. Ces deux sites retrouvent des niveaux de fréquentation similaires à ceux enregistrés en 2011-2012.

1 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

Auvergne France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

2 Transport de marchandises par la route

Auvergne	2014 (p) (millions de Tonnes-Kilomètres transportés)	Évolution annuelle	
		Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	(1)
Entrées dans la région	2 587	- 0,1	
Sorties de la région	2 661	+ 1,9	
Intérieur de la région	1 223	+ 4,7	

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Passagers des aéroports

Passagers

Auvergne

France métropolitaine

en %

	Passagers 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Lignes nationales	373 928	+ 2,0	- 5,2	- 2,6	+ 1,3
Lignes internationales	78 347	- 3,4	+ 6,4	+ 4,2	+ 2,1
Transit	6 634	- 27,0	- 4,0	- 12,5	- 9,9
Total	458 909	+ 0,5	- 3,7	+ 2,1	+ 1,8
donc lignes à bas coût (low cost)	0			+ 12,6	+ 8,4
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	0	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Allier	7 357	- 3,7	1 468	+ 0,4	221	- 16,3	9 052	- 3,4
Cantal	3 581	+ 3,6	833	+ 15,2	206	+ 2,5	4 626	+ 4,4
Haute-Loire	4 448	- 5,7	1 016	- 12,6	274	+ 23,4	5 756	- 6,3
Puy-de-Dôme	15 716	+ 1,4	3 406	- 6,1	428	- 6,8	19 578	- 0,3
Auvergne	31 102	- 0,7	6 723	- 3,6	1 129	- 1,5	39 012	- 1,5
France métropolitaine	1 765 855	+ 0,5	370 130	+ 1,5	38 895	- 13,6	2 180 776	+ 0,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

Agriculture

Une année bien orientée pour la production laitière

Après une légère sécheresse printanière, les précipitations estivales excédentaires ont eu pour double effet de déprécier la qualité des céréales d'hiver et de favoriser les productions estivales. Les voyants sont au vert dans le secteur laitier alors que la morosité s'installe en production de viande bovine et porcine. La nouvelle baisse des prix des intrants n'a pas suffi à compenser les baisses sectorielles de la valeur des productions. Seuls les éleveurs laitiers et ovins verront leur résultat augmenter en 2014.

F.Bonnet, P Ceyssat, J-B Guittard, Draaf.

Cultures végétales : de bons rendements mais pas de qualité

La douceur de début d'année permet aux cultures d'hiver de se développer pour être au stade optimal en sortie d'hiver. Le printemps, plutôt sec, est plus favorable aux colzas qu'aux céréales. Début juillet, un épisode exceptionnel de pluie provoque un début de germination sur pied d'une grande partie des céréales ayant atteint leur maturité dégradant la qualité meunière des blés. Malgré ces problèmes qualitatifs, les rendements sont globalement bons. En blé, ils se situent 4 q/ha au-dessus de la moyenne décennale. Pour le colza, les rendements atteignent 32 q/ha, en progression de 5 q/ha par rapport à 2013.

Les cultures de printemps bénéficient de bonnes conditions de développement, accentuées par les fortes précipitations estivales. Bien que la pluviométrie automnale perturbe les récoltes, les rendements sont particulièrement élevés : pour les betteraves, ils atteignent le record de 97 t/ha, pour le tournesol ils s'élèvent à 28 q/ha et le record régional du rendement du maïs grain est largement battu à 111 q/ha.

En production fourragère, la pousse précoce et correcte de l'herbe est fortement ralentie par le manque d'eau du mois d'avril. Les conditions climatiques très humides du début d'été permettent une forte repousse en arrière-saison. Elles favorisent également le développement des maïs ensilage.

Les prix de vente moyens des productions végétales continuent leur chute en 2014. Ainsi, les prix moyens du blé et du maïs baissent respectivement de 11 % et de 14 % par rapport à l'année précédente.

Productions animales : une année favorable à la production de lait

L'année 2014 est marquée par une forte volatilité du prix du lait. Globalement, le

prix moyen du lait payé au producteur en 2014 est en progression de 6 % par rapport à 2013. La production laitière auvergnate progresse de 7 % dans un contexte favorable (prix du lait attractif, prix des aliments raisonnable, climat favorable à la pousse de l'herbe).

En production de bovins destinés à l'engraissement, les cours moyens annuels sont assez proches de ceux de 2013. En production de bovins destinés à l'abattage, les situations sont différentes selon les types d'animaux. En jeunes bovins, la baisse marquée de la consommation aussi bien en France qu'en Italie entraîne une érosion continue des cours. Pour les animaux de réforme, la sortie massive des réformes laitières en fin d'année provoque une chute des cours des vaches dans toutes les catégories.

Pour la première fois depuis 25 ans, le troupeau ovin auvergnat se stabilise. Avec une moindre concurrence des animaux britanniques et néo-zélandais, le commerce des agneaux est favorable en 2014. Pour l'Auvergne, le prix des agneaux de bergerie connaît une certaine euphorie tout au long de l'année avec un cours moyen supérieur à 2013 de plus de 2 %. La situation est moins favorable pour les agneaux d'herbe dont les cours chutent en fin d'été.

L'année 2014 restera une année noire pour la production porcine, en France comme en Auvergne. La fermeture du marché russe en début d'année provoque un déséquilibre important entre l'offre et la demande. Après un début d'année plutôt stable, le cours du porc charcutier décroche à partir du mois de juillet. En moyenne annuelle, la cotation perd près de 14 % par rapport à 2013.

Après une année 2013 très positive, les abattages de volailles en Auvergne progressent à nouveau en 2014. Ce dynamisme est dû à l'essor de la volaille fermière d'Auvergne qui ne se dément pas.

Un revenu agricole moyen globalement stable en 2014

En 2014, le coût des intrants nécessaires aux productions agricoles est en retrait de 2,7 % par rapport à 2013 sous les effets conjugués du recul des prix des aliments (- 6,1 %), de l'énergie et des lubrifiants (- 4,7 %) et des engrains (- 3,4 %). Toutefois, cette baisse des coûts ne compense pas globalement la baisse de la valeur de la production.

Ainsi, pour l'année 2014, le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié (UTANS) des moyennes et grandes exploitations auvergnates serait stable. Il atteindrait alors 19 700 €. Cette stabilité cache toutefois des situations très différentes selon les activités.

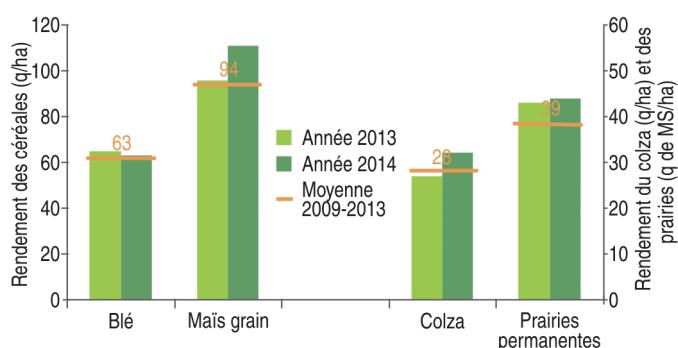
En grandes cultures, le produit brut moyen des exploitations chuterait de nouveau (- 10 %), notamment à cause de prix encore en baisse pour des produits de qualité souvent médiocre.

En production laitière, l'année est plutôt euphorique avec des volumes de production en constante hausse portés par un prix du lait rémunératrice. Le produit brut moyen des exploitations serait en hausse de 8 % pour s'établir à 26 000 €.

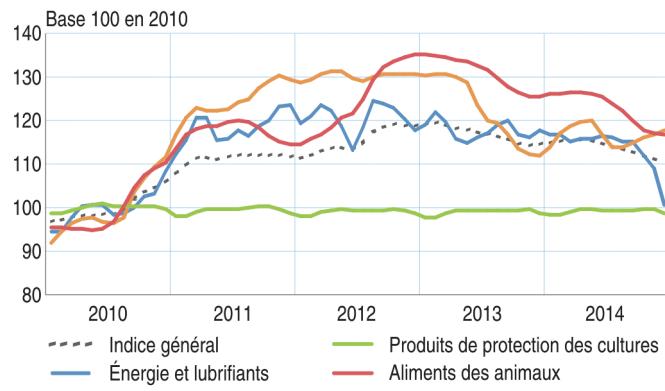
Pour le secteur bovins viande, la baisse des cotations conduirait à un recul important du revenu des éleveurs auvergnats. Le produit brut moyen des exploitations serait en retrait de 7 % par rapport à 2013 alors que les charges sont en hausse.

La situation s'améliorerait dans les élevages ovins grâce à une légère hausse des prix; le résultat moyen atteindrait 20 000 € (+ 23 %). Enfin, dans les exploitations porcines, compte tenu de la chute des prix, le revenu se replierait à 22 000 € (- 18 %).

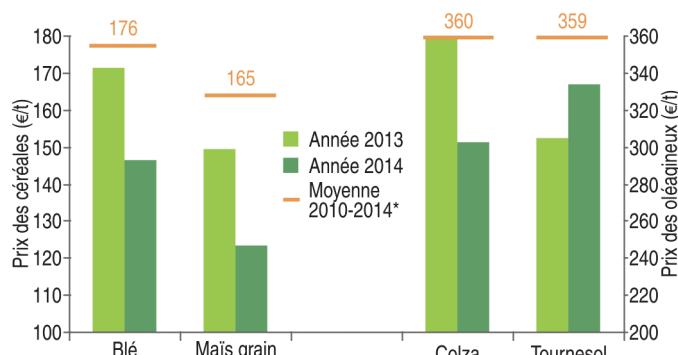
1 Rendements des principales productions végétales



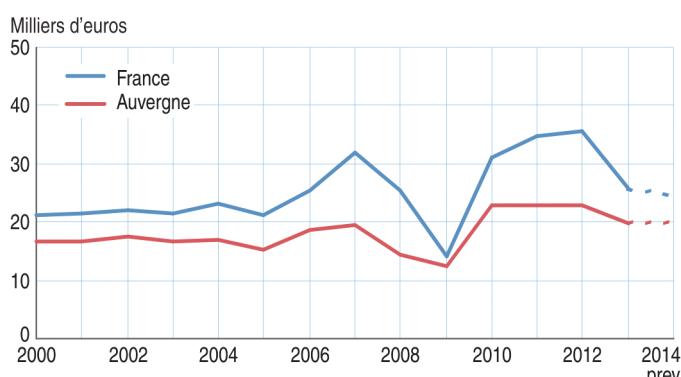
4 Évolution depuis 2010 des indices IPAMPA Auvergne des biens et services de consommation courante



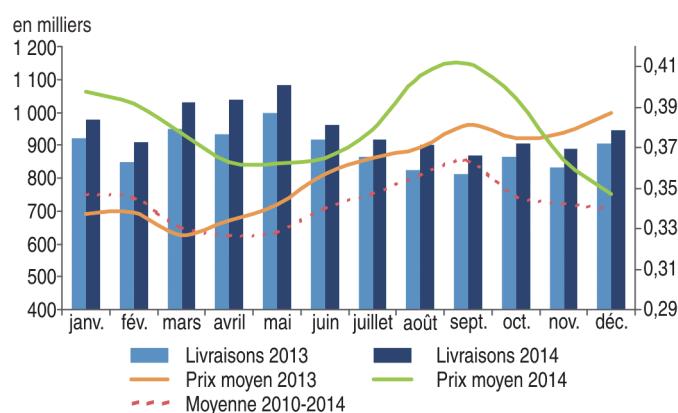
2 Prix « départ exploitation » des principales cultures en Auvergne*



5 Évolution du RCAI par UTANS pour l'ensemble des moyennes et grandes exploitations (milliers d'euros courants)



3 Comparaison des livraisons et prix du lait de vache 2013-2014



Faits marquants

Synthèse des faits marquants

La crise économique n'est pas terminée. De nombreuses entreprises auvergnates pâtissent d'une conjoncture toujours incertaine. Oberthur et Cheynet et Fils subissent les suppressions d'emplois les plus fortes. Heureusement, quelques secteurs comme l'aéronautique résistent mieux. A contrario, d'autres sociétés continuent de se développer et rayonnent à l'international. C'est le cas de Valmont qui décroche un contrat lucratif avec le Qatar. Le commerce tire son épingle du jeu avec l'ouverture du magasin IKEA à Clermont-Ferrand, créant plus de 200 emplois. Coté activité touristique, le Pal confirme sa place dans le TOP 5 des parcs d'attractions les plus visités de France.

(Cette chronique tient compte des événements recensés en 2014. Des évolutions ont pu intervenir ultérieurement.)

Anthony Faugère, Insee

En 2014, la crise économique met à mal plusieurs entreprises ou établissements auvergnats, et détruit ou fragilise toujours des emplois.

Oberthur, Mory Ducros, Cheynet et fils... de nombreux emplois menacés

En Haute-Loire, l'usine Cheynet et Fils, principale unité de production du premier fabricant européen de ruban élastique pour la lingerie, fait les frais de la forte concurrence internationale. Le plan de sauvegarde de l'emploi prévoit la suppression de plus d'une centaine de postes sur le site altiligérien. L'un des poids lourds de l'industrie puydômoise Aubert et Duval est en difficulté en 2014. Alors qu'elle a recours au chômage partiel pour faire face à une baisse d'activité, l'entreprise annonce la suppression prochaine d'environ 80 postes aux Ancizes et 20 à Issoire afin de réduire les frais généraux du groupe. Les 90 employés du site Oberthur de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), spécialisé dans la fabrication de cartes téléphoniques à gratter, ont longtemps espéré sauver leur emploi. Cependant, l'éventuel repreneur se désiste au dernier moment. Depuis lors, les salariés sont en attente d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Dans le Puy-de-dôme, la belle histoire de la société Prizee.com, spécialisée dans les jeux en ligne, est en passe de se terminer. En effet, le groupe détenteur de la société auvergnate annonce la fermeture des sites de Clermont-Ferrand et Romagnat (38 emplois concernés). Les salariés de l'entreprise de transport routier Mory Ducros sont fixés. L'offre de reprise engendre la fermeture du site de Varennes-sur-Allier et la réduction des postes sur celui de Clermont-Ferrand. Au total, 27 emplois sont supprimés. À Yzeure (Allier), les dirigeants de l'entreprise Pet Food Plus (alimentation pour animaux) ont présenté un plan de continuation au tribunal de commerce de Cusset. Mais celui-ci lui préfère un plan de cession à

une entreprise belge avec 24 licenciements à la clé. Enfin, les risques de suppressions d'emplois touchent également les entreprises My Team (Montluçon), Peintamélec (Romagnat et Vichy), Oxxa (Yssingeaux), Bordet-Maîtres feux (Neussargues), Kéolis Nord Allier (Yzeure). Les agriculteurs sont également en difficulté et le font savoir. Plusieurs manifestations ont lieu cette année afin de protester notamment contre la baisse des cours et les nouvelles contraintes environnementales. Pour ne rien arranger, la météo n'a pas été favorable aux cultures, en particulier pour les céréaliers.

Épilogue heureux pour la librairie des Volcans

L'économie auvergnate connaît aussi son lot de bonnes nouvelles en cette année. L'industrie du luxe est dynamique en Auvergne. Plusieurs entreprises ont des projets de développement, notamment la Maroquinerie du Puy dont la nouvelle unité de production devrait, à terme, employer 200 personnes. L'aéronautique est un des secteurs non affectés par la crise. Ainsi, le géant américain Constellium continue d'investir massivement dans son usine d'Issoire (Puy-de-Dôme). Les créations de deux nouvelles fonderies Airware et d'une unité de recyclage devraient employer 150 personnes supplémentaires. Après avoir évité la fermeture en 2013, Auvergne Aéronautique investit, elle aussi, pour moderniser sa production. En outre, l'entreprise basée à Aulnat peut se targuer d'avoir signé un double contrat avec Airbus. L'Aérocampus, pôle de formation aéronautique est inauguré et accueille ses premiers élèves en septembre. À Montluçon, l'entreprise Landys+Gyr est bien retenue par ERDF pour fabriquer les nouveaux compteurs électriques Linky. Moins qu'espéré, un million d'unités sera assemblé en Auvergne et nécessitera la création d'une dizaine d'emplois. Toujours à Montluçon, l'usine Dunlop profite de la fermeture d'un

site de production à Birmingham. Elle récupère ainsi la fabrication des pneus moto de compétition avec près de 20 emplois à la clé. Par ailleurs, le groupe canadien IKO, spécialisé dans l'isolation et l'étanchéité, investit en France. C'est à Combronde (Puy-de-Dôme) qu'il installe son premier site. Une vingtaine à l'ouverture, le nombre de salariés devrait tripler d'ici trois ans. Le groupe auvergnat Eurotranspharma s'agrandit en rachetant Ciblex. Il devient l'un des principaux acteurs du transport de médicament en Europe. Le riche Qatar se tourne aussi vers le savoir-faire auvergnat. En effet, l'entreprise Valmont de Charmeil (Allier) va produire 272 colonnes lumineuses destinées au nouvel aéroport international du pays. Dans le commerce, l'événement majeur de 2014 est l'inauguration du magasin IKEA au nord de Clermont-Ferrand (210 emplois créés). Le premier jour d'ouverture attire 14 000 visiteurs. Enfin, l'activité reprend mi-août à la librairie des Volcans à Clermont-Ferrand avec une trentaine de salariés après six mois de fermeture et un projet de reprise en SCOP accepté par le tribunal de commerce. Encore mieux, la clientèle est largement au rendez-vous après les premiers mois d'ouverture.

Le premier contrat CDI intérim Auvergnat signé

Depuis février 2014, un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) peut désormais être conclu entre un salarié temporaire et son employeur, l'entreprise de travail temporaire, pour la réalisation de missions successives. Le premier contrat CDI intérim auvergnat est signé à Issoire le 21 mars 2014. Par ailleurs, le tout premier contrat pour la mixité des emplois et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de Haute-Loire est signé cette année dans l'entreprise Aubrilam (conception et fabrication de mobiliers urbains) à Brioude. Coté politique d'entreprises, la région Auvergne figure

parmi les régions françaises leaders en matière d'innovation en Europe. Par conséquent, le programme européen Horizon 2020, lancé le 1^{er} janvier 2014, devrait accroître ses aides aux entreprises innovantes de la région.

Vinci Airports, de nouveau choisi pour la gestion de l'aéroport

Pour accompagner la fusion de l'Auvergne et de Rhône-Alpes, les présidents des deux régions souhaitent rapprocher les deux actuelles capitales régionales. La SNCF devrait ainsi proposer un service quotidien de trains directs entre Clermont-Ferrand et Lyon. Le temps de trajet entre les deux villes serait limité à deux heures. Dans les airs, l'arrivée de la compagnie aérienne Hop en 2013, filiale d'Air France, booste l'attractivité de l'aéroport de Clermont-Aulnat. Ce coup de fouet est momentané, la compagnie décide en effet de supprimer temporairement les vols directs vers la ville de Nice à partir de septembre. Par ailleurs, la gestion de l'aéroport est de nouveau confiée à Vinci Airports pour les douze prochaines années. Côté route, les travaux d'élargissement à deux fois trois

voies d'une portion de l'A71 à proximité de Clermont-Ferrand sont terminés, fluidifiant ainsi le trafic. Par ailleurs, dans la perspective de nouveaux travaux, un tronçon de l'A75 au sud de la capitale auvergnate pourrait être cédé à un partenaire privé. Enfin, l'année 2014 est aussi celle de la mise en circulation d'une nouvelle portion à deux fois deux voies sur la RN7 dans l'Allier.

Le Pal, parc de loisirs au succès grandissant

Candidate pour être inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, la chaîne des Puys et faille de la Limagne devra patienter. En effet, le comité renvoie le dossier à une session ultérieure, mais reconnaît néanmoins la valeur universelle exceptionnelle du site. Par ailleurs, s'il est un lieu dont la renommée n'est plus à faire, c'est bien le parc de loisirs du Pal. Il enregistre un record d'entrées en 2014 (566 000 visiteurs), étant une nouvelle fois le site payant le plus visité d'Auvergne. Il est aussi le 5^e parc français derrière les quatre géants que sont Disneyland, le parc Astérix, le Puy du Fou et le Futuroscope.

De plus, son offre d'hébergement va s'étoffer grâce à la construction de sept nouveaux lodges. Le bilan pour Vulcania est un peu plus mitigé. La météo délicate de la saison estivale et la crise économique réduisent la fréquentation du parc, attirant 12 000 visiteurs de moins qu'en 2013. Il reste tout de même un véritable levier pour l'économie touristique auvergnate puisque 80 % de ses visiteurs ne résident pas dans la région. Les stations de ski auvergnates, quant à elles, vivent une très bonne saison 2013/2014. Celle du Lioran, dans le Cantal, enregistre même un chiffre d'affaires record (6,2 millions d'euros) dû à des chutes de neige tardives fin février. Le 6 mars, c'est un autre record qui tombe: 105 000 passages aux remontées mécaniques en une seule journée. Enfin, les communes de Saint-Flour (Cantal) et Saint-Éloy-les-Mines (Allier) vont être soutenues financièrement pendant cinq ans par l'État, dans le cadre du programme de revitalisation des centres-bourgs. Il vise notamment à organiser l'urbain, à créer des équipements et des services et rénover des logements.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle

immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des

départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins

de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrir les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles

variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Auvergne

Contribution Insee
Dreal
Draaf

Directeur de publication Arnaud Stéphany

Rédaction en chef Sandra Bouvet, Anthony Faugère

Auteurs P.Montagne, T.Pascal, J-Y.Pouyet (Dreal)
F.Bonnet, P.Ceyssat, J-B.Guittard (Draaf)
A.Batifoulier, S.Bouvet, A.Faugère, D.Grass (Insee)

Bureau de presse Patrick Jabot, à l'Insee
Tél : 04 73 19 78 71
Courriel : auvergne@insee.fr

© Insee 2015

Bilan économique 2014 La reprise économique se fait attendre

En France, en 2014, l'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (−0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité.

En Auvergne, l'année est encore marquée par la crise. L'emploi salarié se stabilise mais le taux de chômage progresse pour atteindre 8,9 % en fin d'année. Les demandeurs d'emploi séniors sont les plus touchés. Le secteur de la construction est particulièrement affecté tant par les destructions nettes d'emploi que les défaillances d'entreprises ou le nombre, en berne, de mises en chantier. Globalement, le revenu des exploitations agricoles se maintient mais les situations divergent selon les activités. Le tourisme auvergnat est lui aussi en difficulté, le nombre de séjours dans les hôtels de la région est à son plus bas niveau depuis 2010.

Conjoncture n° 5
mai 2015

ISSN 2263-5734

Insee Auvergne
3 place Charles De Gaulle
BP120
63403 Chamalières Cedex

Directeur de la publication :
Arnaud Stéphany

Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

©Insee 2015

